

INSCRIPTION DE VOS ENSEIGNANTS EN P5 À LA FORMATION DU TRONC COMMUN

Quelles sont les étapes pour inscrire vos membres du personnel ?

1. Rendez-vous sur la plateforme d'inscriptions : https://ifpc.cfwb.be/v5/tc_login.asp ;
2. Entrez vos informations d'identification (votre n° fase école et le mot de passe reçu via l'adresse mail tronccommun-ifc@cfwb.be) ;
3. Vérifiez vos informations. Si les données enregistrées sont incorrectes, vous pouvez cliquer sur le bouton "Modifier" et les corriger ;
4. La section "Vos Inscriptions" vous permettra d'avoir une vue d'ensemble de toutes les inscriptions, classées en fonction des publics cibles.

Marche à suivre pour inscrire vos enseignants à la formation P5

1. Cliquez sur le carré "Inscription des enseignants en P5" ;
2. Indiquez le nombre de locaux que vous pouvez mettre à disposition lors de la phase 3 et si vous êtes en mesure ou non d'organiser le repas de midi, puis cliquez sur « Valider » ;
3. Cliquez sur "Ajouter un membre du personnel P5" ;
4. Insérez le numéro de matricule de votre enseignant sans point, ni espace, ni trait d'union (ex : 29506231111) ;
5. Si votre encodage est correct, les informations s'affichent automatiquement : vérifiez-les attentivement ;
6. Si l'adresse mail n'apparaît pas, complétez-la ;
7. Sélectionnez la fonction du membre du personnel :
 - a. Enseignant·e en P5
 - b. Direction avec classe en P5
 - c. Maître de seconde langue en P5 (n'ayant pas suivi la formation en 2022-2023)
 - d. Maître de religion ou de morale non confessionnelle en P5 (n'ayant pas suivi la formation en 2022-2023)
 - e. Maître d'éducation physique en P5 (n'ayant pas suivi la formation en 2021-2022 ou en 2022-2023)
 - f. Maître de philosophie et de citoyenneté en P5 (n'ayant pas suivi la formation en 2021-2022 ou en 2022-2023)
 - g. Enseignant·e en intégration en P5 (à inscrire via l'école fondamentale ordinaire dans laquelle il ou elle est en intégration)
8. Cliquez sur "Ajouter" pour valider l'inscription.



Inscription des
enseignant·e·s de 5e
primaire

Formation au tronc commun - Les
nouveaux référentiels
([Formation obligatoire](#))